

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00635 Numéro SIREN : 789 301 553 Nom ou dénomination : 3 EMPREINTES
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt 6657

3 EMPREINTES,

Société par actions simplifiée

au capital de 30000 €,

Siège social : Vacheresse 07580 Berzème

RCS Aubenas n° 789 301 553

Procès-Verbal en date du 16 mai 2016

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Seize mai deux mille seize,

Les associés de la société 3 EMPREINTES, société par actions simplifiée au capital de 30000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Vacheresse 07580 Berzème, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- M. BERTHIER Gaël à concurrence de 10 000 parts.
- M. DELDON Jérôme à concurrence de 10 000 parts.
- M. ORCEL Vincent à concurrence de 10 000 parts.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. BERTHIER Gaël, associé de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 :

- Affectation du résultat ;

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 2148 euros de la manière suivante :

Vo GRAD

Perte de l'exercice

2148 euros

Report à nouveau

-2148 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Par décision unanime l'ensemble des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'ensemble des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

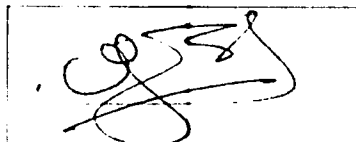
Fait en 3 originaux,

À Berzème

Le 16 mai 2016

Les Associés

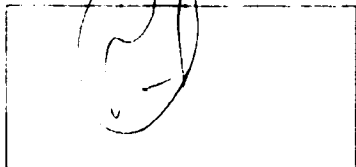
M. Gaël BERTHIER



M. Jérôme DELDON



M. Vincent ORCEL



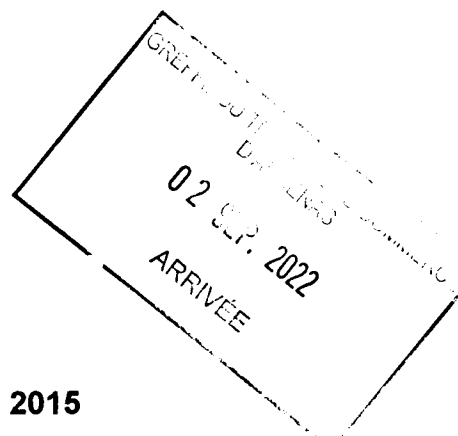
3 EMPREINTES,

Société par actions simplifiée

au capital de 30000 €,

Siège social : Vacheresse 07580 Berzème

RCS Aubenas n° 789 301 553



Procès-Verbal en date du 15 mai 2015

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Quize mai deux mille quinze,

Les associés de la société 3 EMPREINTES, société par actions simplifiée au capital de 30000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Vacheresse 07580 Berzème, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- M. BERTHIER Gaël à concurrence de 10 000 parts.
- M. DELDON Jérôme à concurrence de 10 000 parts.
- M. ORCEL Vincent à concurrence de 10 000 parts.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. BERTHIER Gaël, associé de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 :

- Affectation du résultat ;

1ÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 2148 euros de la manière suivante :

Vo GR

Perte de l'exercice

2148 euros

Report à nouveau

-2148 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Par décision unanime l'ensemble des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'ensemble des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

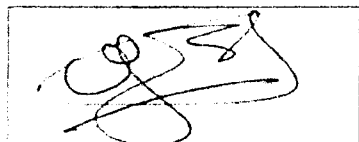
Fait en 3 originaux,

À Berzème

Le 15 mai 2015

Les Associés

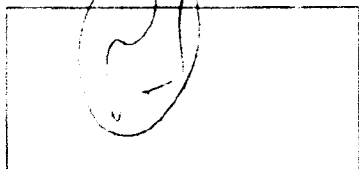
M. Gaël BERTHIER



M. Jérôme DELDON



M. Vincent ORCEL



Imprimé 2065 du 02/05/2016

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
				Déclaration néante
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A IDENTIFICATION				
Identification du destinataire		vacheresse 07580 berzeme France		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées				
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		Tél :
Nom et adresse du CGA		n° d'agrément :		
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Imprimé 2065 du 02/05/2016

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %		Bénéfice Imposable au taux de 15 %	0	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	2 144
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)					
Plus-values à long terme au taux de 19%					
Autres Plus-values imposables au taux de 19%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%					
Plus-values exonérées art. 238 quindecies					
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies	
				Pôle de compétitivité	
					Société d'investissements immobiliers cotée
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
					Autres dispositifs
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		
Bénéfice ou déficit exonéré			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
D IMPUTATIONS					
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %					

Imprimé 2033A du 02/05/2016

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	
ACTIF				Exercice clos en N					
				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					0
	Autres	014		016					0
Immobilisations corporelles		028	9 999	030	9 999				0
Immobilisations financières (1)		040		042					0
Total I (5)		044	9 999	048	9 999				0
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					0
	Marchandises	060		062					0
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					0
	Autres (3)	072	108	074					108
Valeurs mobilières de placement		080	10 188	082					10 188
Disponibilités		084	10 075	086					10 075
Charges constatées d'avance		092		094					0
Total II		096	20 371	098	0				20 371
Total général (I + II)		110	30 370	112	9 999				20 371
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	30 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)								131	132
Report à nouveau								134	-7 754
Résultat de l'exercice								136	-2 148
Provisions réglementées								140	
Total I								142	20 098
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :								169	172
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	273
Total général (I + II + III)								180	20 371
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 02/05/2016

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217	491	218	3 570		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		3 570	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		1 523
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle		243		)	244		214
Rémunérations du personnel						250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
Dotations aux amortissements						254		4 166	
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		5 903	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-2 333	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		189
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles						(VI)	300		3
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		-2 147

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	0	314	2 147
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322	0		
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248		3	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986					
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127				342	
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344				350	
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	0	354	2 144
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)			dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372	2 144

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 02/05/2016

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobi- lisations au début de l'exercice		Augmen- tations		Diminutions		Valeur brute des immobi- lisations à la fin de l'exercice		Réé- valuation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406	0		
Autres	410	9 999	412		414		416	9 999		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426	0		
Constructions	430		432		434		436	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	0		
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0		
Matériel de transport	460		462		464		466	0		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	0		
Immobilisations financières	480		482		484		486	0		
TOTAL	490	9 999	492	0	494	0	496	9 999	0	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500	5 833	502	4 166	504		506	9 999	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		510		512		514		516	0	
Constructions		520		522		524		526	0	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	0	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	0	
Matériel de transport		550		552		554		556	0	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	0	
TOTAL		570	5 833	572	4 166	574	0	576	9 999	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Nature des immobilisations			Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL			578	580	582	584
Nature des immobilisations			Plus ou moins-value			
			Court terme	Long terme		
				19%	15% ou 16%	0%
TOTAL			586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%	579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVL (CGI art.39 terdecies)					591	
TOTAL			596	585	597	599
Détail						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle			Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
0			+ ou -value à court terme	Plus ou moins-value à long terme		
19%				15% ou 16%	0%	

Imprimé 2033D du 02/05/2016

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
2033D									
									Formulaire néant
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	7 755
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	7 755
Déficits de l'exercice								860	2 145
TOTAL des déficits restant à reporter								870	9 900
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI								995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)								996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA									
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice								129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1)								800	

du Code des Transports)			
VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374	616	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	124	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		

Imprimé 2033E du 02/05/2016

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire néant

I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)	109	
Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)	141	3 570
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	3 570

II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	3 570
-----------------------------	--------------------------	-----	-------

IV COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Période de référence	du	au
Date de cessation		
CFE : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	
	dont handicapés	

Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
--	-----	--

Imprimé 2033F du 02/05/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL						2033F	
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)							
						Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	30 000		
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique		Dénomination					
Numéro SIREN	789301553	Nombre de parts		% de détention			
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention			
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal		Commune		Pays			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre et Nom patronymique		President Berthier Gael					
Nom marital		% de détention	33,33	Nb de parts ou actions	10 000		
Date de naissance	02/10/1980	N° Département	07500	Commune	Guilherand Granges	Pays	France
Adresse (N°, type et libellé voie)		vacheresse					
Code Postal	07580	Commune	Berzeme	Pays	France		
Titre et Nom patronymique		Associé Orcler Vincent					
Nom marital		% de détention	33,33	Nb de parts ou actions	10 000		
Date de naissance	13/12/1969	N° Département	26200	Commune	Montalmir	Pays	France
Adresse (N°, type et libellé voie)		12 clos des potiers					
Code Postal	07800	Commune	Saint Georges les Bains	Pays	France		
Titre et Nom patronymique		Associé Deldon Jeanme					
Nom marital		% de détention	33,33	Nb de parts ou actions	10 000		
Date de naissance	07/08/1982	N° Département	43000	Commune	Le puy en velay	Pays	France
Adresse (N°, type et libellé voie)		Quartier Villeverte					
Code Postal	07470	Commune	Coucouron	Pays	France		



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2022/9213

3 EMPREINTES

Vacheresse

07580 BERZÈME



Aubenas, le 2 septembre 2022

Nos références : C1_BIL * 2012B00635 * LPS * 2022/9213 * 789301553

Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2015

Entreprise : 3 EMPREINTES

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Merci de modifier la date de tenue de l'AG qui ne peut être antérieure à l'exercice clos.**

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.

Le greffier



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2022/9213

3 EMPREINTES
Vacheresse
07580 BERZÈME

Aubenas, le 2 septembre 2022

Nos références : C1_BIL * 2012B00635 * LPS * 2022/9213 * 789301553
Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2015
Entreprise : 3 EMPREINTES

RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Merci de modifier la date de tenue de l'AG qui ne peut être antérieure à l'exercice clos.**

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,85 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier